

Riviera-Chablais



Le candélabre qui fait de l'ombre à la Villa Le Lac sera enlevé mardi ou mercredi. Monument historique d'importance nationale, la petite maison est en effet protégée en elle-même, mais aussi son environnement. PHILIPPE MAEDER

La Villa Le Lac sera enfin débarrassée de sa verrue

Un candélabre gâche la vue sur l'œuvre de Le Corbusier. Suite à la venue d'experts internationaux, il sera enfin démonté

Stéphanie Arboit

Il était moins une! Lundi prochain se tiendra à la Villa Le Lac l'assemblée générale annuelle de l'Association des sites Le Corbusier. Une cinquantaine de spécialistes, essentiellement de France mais également du Japon, sont attendus (*lire ci-dessous*). Il fallait donc éviter à tout prix que tous ces défenseurs de l'œuvre du grand architecte ne découvrent le couac de Corseaux: un lampadaire installé pile devant la Villa Le Lac, pourtant Patrimoine mondial de l'Unesco. Cette verrue sera donc démontée ce mardi ou ce mercredi.

Pour rappel, ce candélabre a été mis en place en décembre 2016. Ni les services techniques de Corseaux ni ses autorités politiques n'avaient remarqué que cet éclairage est illégal. Monument historique national et bien d'importance internationale, la Villa Le Lac est en effet protégée en elle-même, mais aussi son en-

vironnement direct (y compris les végétaux du jardin).

Malgré deux interventions de la Confédération, il était toujours en place en été, période du pic de fréquentation touristique pour la petite maison au bord du Léman. À cette époque, Oliver Martin, chef de la section patrimoine culturel et monuments historiques au sein de l'Office fédéral de la culture (OFC), déclarait dans nos colonnes: «Le lampadaire porte atteinte à l'intégrité du monument, inscrit sur la liste du Patrimoine mondial. Il doit être déplacé.»

À l'époque, Commune et

Canton se renvoyaient dos à dos la responsabilité du retard.

Pourquoi aura-t-il fallu encore six autres mois pour s'exécuter? «Nous avons convoqué une séance sur place à la rentrée d'après l'été», explique Yves Raboud, municipal de la Culture. Nous avons alors rencontré une nouvelle personne des Monuments historiques, qui a pris le dossier en main, car nous ne pouvions pas, de notre côté comme Commune, nous substituer à l'instance supérieure qu'est le Canton. Il a fallu une deuxième séance avec l'État concernant le problème d'éclairage

de la route cantonale pour finaliser le dossier. Nous sommes hors normes, mais cela est admis dans certains cas.»

Pas de péril pour la route

Une directive nationale (basée sur des normes européennes) préconise en effet un «coefficient d'uniformité» pour garantir une luminosité à peu près constante sur des tronçons de route. «Mais il n'y a pas de péril immédiat devant la Villa Le Lac: ce n'est pas un candélabre en moins qui va générer un trou noir ou un aveuglement immédiat au suivant», explique Franck Rolland, ingénieur spécialisé de la sécurité routière à la Direction générale de la mobilité et des routes.

Ce dernier indique que l'éclairage est du ressort de la Commune, même sur une route cantonale. «Il n'y a pas d'obligation - hormis des cas spécifiques comme des passages piétons ou des giratoires en localité - mais lorsque la Commune décide d'éclairer, alors elle doit le faire selon les règles de l'art.»

Quelle sera alors la solution qui remplacera à l'avenir le candélabre? «Nous avons chargé Romande Énergie de nous fournir une étude, qui n'est pas terminée, annonce Yves Raboud. Les pistes seront probablement un éclairage au sol ou l'augmentation de la luminosité des candélabres adjacents.»

Première à Corseaux

● L'Association des sites Le Corbusier (ASLC) a été créée à Ronchamp (F) il y a huit ans, dans le but, pour les villes où se trouve une œuvre de Le Corbusier, de coopérer sur les questions de protection et de promotion du patrimoine corbuséen. Chaque année depuis 2010, son assemblée générale se tient en un site différent. C'est la première fois qu'elle aura lieu à la Villa Le Lac, à Corseaux.

Une cinquantaine de représentants des sites Le Corbusier à travers l'Europe et le monde seront présents, pour

discuter des questions habituelles de toute assemblée générale. Mais ce sera aussi l'occasion pour eux de parler des avancées de la candidature aux Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (projet piloté par l'ASLC) ou de la 3e Conférence permanente internationale au Japon.

Sans oublier de faire un point sur l'après-inscription à l'Unesco. Pour rappel, 17 réalisations situées dans 7 pays sur 3 continents ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en juillet 2016.

Hôpitaux Soins toujours plus spirituels

La collaboration entre l'Hôpital Riviera-Chablais et les Églises réformées et catholiques des cantons de Vaud et du Valais fait désormais l'objet d'une convention. Le texte est entré en vigueur le 1er janvier. Mais depuis des années déjà, les aumôniers sont présents pour les patients, leurs proches et les professionnels. Leur travail repose sur l'écoute active et l'accompagnement spirituel ou religieux. Un nouveau service a été créé, celui de l'aumônerie. Composé de six personnes employées par les différentes églises, le service est rattaché au département des soins. **C.BO.**

La Dram'éclabousse

Aigle *Splash... Greg est mort.* C'est le titre du nouveau spectacle de la Dramatique, entre clowns, humour et tendresse. Vendredi et samedi à 20 h 30 et dimanches à 17 h 30, puis du 8 au 11 février, au Caveau de la Dram'. Entrée: 18 fr. (réductions: 12 fr.) **D.G.**

Galaad en quête au jardin cosmique

Fenalet sur Bex Ancien héraut du rock progressif suisse, Galaad reprend sa quête au Jardin cosmique, vendredi, dès 20 h. En compagnie de Rhinoféroce Crüe qui jouera le meilleur du rock. Entrée libre, chapeau à la sortie. **D.G.**

Aigle Un festival entre reggae et metal

Organisé par l'association Eagle Fest Fabrik en collaboration avec des acteurs culturels locaux, le premier Eagle February Festival se déroulera vendredi 9 et samedi 10 février à la salle de l'Aiglon. Deux soirées thématiques au programme: reggae, puis metal. Les Anglais Alpheus (ska-reggae) et les Vaudois Meskaline (power reggae) occuperont les planches vendredi soir. Le lendemain, place donc au metal avec les Belges Tortilla Flat (celtic-folk-punk) et les Vaudois Castle Way (folk metal). Entrée: 30 fr. pour le festival ou 20 fr. par soirée. **C.BO.**

Corseaux Deux candidats à la Municipalité

Deux candidats se sont annoncés pour succéder à Ludovic Masson, municipal démissionnaire pour raisons professionnelles au 31 décembre, après avoir été en poste depuis 2011. Il s'agit de Christian Rattaz, conseiller communal, plâtrier-peintre (liste No 1) et de Christian Minacci (liste No 2), ténor du Conseil communal et président de la Commission de gestion, par ailleurs délégué économique d'Aigle Région. L'élection complémentaire aura lieu le 4 mars. Si l'un des deux candidats n'obtient pas la majorité absolue, un 2e tour aura lieu le 25 mars. **ST.A.**

La Côte

Gland renonce à engager la pasionaria antispéciste

Politique

Après avoir découvert que Virginia Markus prônait la désobéissance civile, la Ville a stoppé le processus d'engagement

La petite phrase lâchée sur le plateau de la télé locale NRTV a fait du bruit. La militante antispéciste Virginia Markus aurait perdu un emploi à cause de son activisme. «Je ne me pose pas en victime, nuance-t-elle aujourd'hui. C'est une opportunité d'être d'autant plus libre dans mon engagement au sein du mouvement antispéciste.»

Virginia Markus est encore sous contrat avec Pro-Jet à Nyon. Elle est rattachée à la mesure ActivAction, qui aide les jeunes à s'insérer professionnellement. Ce programme est né dans les services de la Ville de Gland, qui a mandaté Pro-Jet pour le mener à bien sur le terrain depuis le 1er mars 2016. Virginia Markus y travaille depuis le 1er mars 2017, pour un taux d'occupation de 25% à 35%. Après deux ans d'ex-

périence, la Commune a décidé de reprendre la gestion d'ActivAction dans un mois. Pour cela, elle avait prévu de réengager la jeune femme, dont le travail donnait satisfaction.

La médiatisation de la pasionaria du mouvement antispéciste a changé la donne. La municipale en charge du Social a découvert son activisme fin novembre quand celle-ci a prôné la désobéissance civile dans l'émission *26 minutes* sur la RTS où elle était invitée. «La revendication de ses actes illicites n'est pas en adéquation avec les valeurs de la Commune», souligne l'élue Christine Girod. La procédure d'engagement a alors été stoppée à la mi-décembre.

«Je peux comprendre la décision de la Municipalité», note Virginia Markus. Mais il est nécessaire dans le mouvement antispéciste de prendre des risques judiciaires et professionnels. Ce que j'assume. Je regrette simplement que la désobéissance civile soit considérée comme de la délinquance et non pas comme un acte politique.» **R.E.**

Dernier service pour les bistrots en face de la gare

Morges

D'ici quelques semaines, le bâtiment de l'ancienne Innovation ne sera plus qu'un souvenir. Les derniers résidents comptent les heures

C'est un nouveau chantier d'ampleur qui est sur le point de débiter dans le quartier de la gare. Après le grand vide laissé par la destruction des Halles CFF notamment, c'est le bâtiment situé pile en face de la gare qui s'apprête à disparaître de la carte pour céder sa place à l'îlot Sud et ses 162 appartements.

«Les derniers locataires ont pu être relogés», précise Guillaume Roud, en charge de la communication du projet. À partir du 15 février, les immeubles seront entièrement vides. Dès que le plan d'installation de chantier aura été validé par la Ville de Morges, les travaux de démolition pourront alors commencer.» Si aucune date n'a encore été fixée, il s'agit d'une question de semaines.

La grande majorité des commerçants a déjà quitté les lieux, à l'image du photographe Yves Burdet présent depuis 1982 dans

le quartier. Il a transféré son magasin et studio Photogare du 34 au 10 de la rue de la Gare et se réjouit d'avoir pu louer les quelque 300 mètres carrés de l'atelier mécanique que Bruno Dürst exploitait depuis 1973: «C'est un lieu magique dont j'entends conserver le charme.»

Dans ses bagages, il a emmené ses voisins Josiane et Edmond Henry qui, depuis 2010, exploitent le magasin Heidi House (objets et souvenirs destinés aux touristes). Un couple bien content de l'aubaine: «Après la résiliation de notre bail, nous avons cherché partout à Morges. Mais les loyers sont trop élevés!»

La fin est programmée ce mercredi pour le Café de la Gare et son PMU, ainsi que pour L'Escalade de Christiane Geneix-Maier. Cette dernière cessera - la larme à l'œil - l'exploitation de son bar-café-restaurant qu'elle avait repris en 1983. «C'est mon premier et dernier établissement. Ce travail m'a procuré beaucoup de bonheur. À l'écoute des clients, j'ai fait en sorte que L'Escalade soit un lieu convivial...» Autant dire que c'est une page importante qui se tourne. En attendant qu'une nouvelle vie s'y installe dans quelques années. **J.L.**

Le marché reprend

Gland Après une pause durant les fêtes de fin d'année, le Marché de Gland reprend du service ce mercredi 31 janvier. Pour cette version hivernale, une dizaine de stands sont présents de 16 h à 19 h. Le marché d'été reprendra le 18 avril avec la présence d'une buvette et d'un vigneron. **Y.M.**

Fourmis

Lonay Le monde des fourmis des bois et du Jura est incroyable, selon Anne Freitag, biologiste et conservatrice du Musée cantonal de zoologie. Elle viendra en fournir la preuve ce mardi 30 janvier à 20 h 30 au Centre paroissial de Lonay, à l'invitation de l'Association Lonature. **C.JOT.**